

B.C.O. Pont Ste Maxence

Assemblée générale

2019 - 2020

Compte-rendu

L'assemblée générale clôturant la saison 2019/2020 s'est tenue le samedi 27 juin 2020. Nous avons tenu cette AG en extérieur et en respectant les règles de distanciation.



L'association compte, pour la saison 2019/2020, 473 licenciés âgés de plus de 16 ans et à jour de leurs cotisations. Le quorum permettant de valider les votes est fixé à 25 %, soit 118 présents.

Le nombre de présents est de 42 personnes. Les votes ne peuvent être entérinés. Une nouvelle assemblée se réunira le samedi 4 juillet et n'aura pas d'exigence de quorum.

Le mandat des membres du comité directeur est arrivé à son terme. L'élection pour le prochain cycle de 4 années se déroulera lors de la prochaine assemblée du 4 juillet.

Monsieur Jean-Yves JEROME, en qualité de Président de la ligue Régionale des Hauts de France et de trésorier de la Fédération Française d'Haltérophilie et Musculation, nous a fait l'honneur de venir nous remettre le Label National Musculation – Bien-être. (Au centre sur la photo)

Il a félicité le club pour son développement et son dynamisme. Il a signifié sa satisfaction de compter dans sa ligue, le 4^{ème} plus important effectif de France. Notre club est également le plus important effectif des Hauts de France de la FFHM.

(A gauche, Monsieur Arnaud DUMONTIER – Maire de Pont Ste Maxence ; A droite, Monsieur Franck DOURLANS – Président du BCOP).



Nous avons eu l'honneur de recevoir Madame Catherine DANDELEUX, directrice de l'école Jacques PREVERT qui a exposé tout l'intérêt de l'action menée par notre éducateur sportif M. LARIBI Hakim.

A sa gauche, M. Eddy SCHWARZ, élu municipal en charge de l'éducation et ancien Principal de collège, est venu exprimer l'importance du projet qu'il a initié, avec notre club, sur 4 établissements scolaires de la commune. Une maternelle, 2 écoles primaires et le collège.

Notre club se fait une obligation d'intervenir auprès des jeunes qui ne sont inscrits dans aucune association sportive ou culturelle. Ils ne sont accessibles que dans le milieu scolaire. La boxe est le prétexte pour leur inculquer des règles de discipline et de comportement.



Notre Maire, monsieur Arnaud DUMONTIER, était présent.

Il s'est montré égal à lui-même ; Non seulement, attentif et à l'écoute de la problématique générale de l'association mais aussi, des situations individuelles.

Avec sa franchise et son courage, qui ne sont plus à démontrer, il prend les décisions intelligentes qui répondent aux problématiques posées dans notre commune.

Avec ses conseillers municipaux et les services, il gère avec efficacité le quotidien des associations mais, il se projette également dans l'avenir en prenant des décisions fortes et structurelles qui conditionneront de façon déterminante l'avenir pour notre ville et ses concitoyens.

Pour notre association, voici la décision forte que notre Maire a annoncé :

Les Jeux Olympiques 2024 à PARIS sont un évènement majeur pour l'exposition de notre commune. Monsieur le Maire a décidé de candidater pour accueillir des délégations étrangères. Il s'est appuyé sur notre club qu'il considère être le club phare de notre ville.

Le projet est en cours. Notre dossier solide est en bonne position.

Notre Maire nous annonce le projet de construction d'un nouveau local.

Les sommes votées pour les JO par le Conseil Départemental pour des projets structurant représentent une opportunité que notre Maire a saisi.

Cette décision répond à la problématique de saturation du club et des limites de son développement ainsi qu'aux problèmes posés par son emplacement géographique.

